

FUSION DES REGIONS L'UNITE SYNDICALE POUR DEFENDRE ET

PROTEGER LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC

Toulouse, le 18 mars 2016

A l'heure où s'ouvre le chantier de l'harmonisation des conditions de vie et de travail et de la réorganisation des services, la CGT souhaite vous faire part des menaces sur le front intersyndical interrégional et appelle toutes les organisations syndicales à leurs responsabilités dans les futures négociations.

UNE INTERSYNDICALE INTERREGIONALE QUI A PORTE SES FRUITS

En réponse à une situation inédite, la CGT, début 2015, a pris ses responsabilités en proposant à l'ensemble des organisations syndicales de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon de constituer une intersyndicale interrégionale. **Pour la CGT, seuls comptent les intérêts et le devenir des 6700 agents** et non pas les petits calculs électoralistes et les petits arrangements à courte vue.

Par notre action en intersyndicale, nous avons obtenu :

- l'ouverture d'un dialogue entre les représentants des personnels et les Présidents
- la participation aux groupes de travail sur l'état des lieux des situations des personnels (action sociale, régime indemnitaire, etc.)

Mais surtout, nous avons réussi à imposer comme base de toutes les futures négociations les principes suivants :

- l'harmonisation des régimes indemnitaires sur la base la plus favorable
- la non mobilité géographique forcée

Et enfin nous avons présenté <u>ensemble</u> le 11 juin 2015 une méthodologie « ENGAGEMENT CONCERNANT LES PERSONNELS DE LA REGION FUSIONNEE » aux Présidents et à leurs Administrations qui reprend et formalise ces principes dans le cadre des futures négociations.

INTERSYNDICALE: OU EN EST-ON?

Dans un contexte d'austérité budgétaire pour les Collectivités, les garanties et les engagements ne pourront être tenus dans la dispersion et la division. Nous avons partagé cette approche avec les agents des sites de Toulouse et de Montpellier lors des réunions d'information syndicale que nous avons tenues lors de l'automne 2015.

La CGT refuse que les agents soient les variables d'ajustement budgétaire de la future Collectivité.

La CGT a proposé de réunir l'intersyndicale pour préparer des nouvelles initiatives dans le cadre des négociations dont le Comité technique du 24 mars 2016 va valider notamment :

- le calendrier, le principe et la méthode d'organisation du dialogue social
- l'organisation de transition et des ajustements d'organigrammes
- l'organisation des élections professionnelles et la composition des instances représentatives du personnel

La CGT a fait plusieurs relances à l'attention des représentants des organisations syndicales qui se targuent d'être « majoritaires » ou « représentatives » mais force est de constater qu'à ce jour, seuls la FSU et SUD ont accepté le principe d'une rencontre intersyndicale interrégionale.

CE N'EST PAS SUFFISANT. CE N'EST ACCEPTABLE. CE N'EST PAS CONFORME AUX ENGAGEMENTS PRIS ENSEMBLE DEVANT LES AGENTS

Les attaques sans précédent contre les salariés avec la loi « travail », les menaces sur la fonction publique et notamment sur la fonction publique territoriale, les situations de travail que les agents subissent à tous niveaux dans la mise en œuvre de la fusion doivent, comme nous l'avons fait en intersyndicale, nous contraindre à trouver les pistes de convergences dans l'intérêt des agents. Les organisations syndicales doivent d'urgence sortir de leur routine pour relever les défis de la fusion et retrouver le chemin de l'unité, seule voie pour gagner.

Nous devons absolument nous recentrer sur l'essentiel, à savoir le devenir des 6700 agents de la Collectivité et le service public régional. Sans un engagement collectif et commun, c'est risquer de perdre tous et tout.

Par conséquent, la CGT appelle toutes les organisations syndicales, sans exclusive, à reprendre leur place dans l'intersyndicale en vue des prochaines négociations.

LES AGENTS PEUVENT COMPTER SUR LA CGT

La CGT continuera quoi qu'il en soit à porter les revendications de l'intersyndicale devant les agents, dans les instances représentatives, dans la rue et dans les urnes à l'occasion des élections professionnelles d'octobre prochain. Nous serons exigeants lors des prochaines négociations. Nous serons fidèles à nos engagements pris devant les agents. **Nous ne signerons que s'il en va de l'intérêt des agents et du service public**. Pas à n'importe quel prix...

Les exigences de la CGT

- un régime indemnitaire au mieux-disant de chaque collectivité, sans part variable ;
- une action sociale qui maintienne le pouvoir d'achat des agents ;
- l'exigence d'égalité femmes hommes;
- la réalisation d'une étude d'impact menée par le CHSCT ;
- le maintien a minima des effectifs actuels ;
- la mise en place d'un plan d'accompagnement individuel et collectif;
- l'absence de mobilité géographique forcée ;
- la clarification et la transparence des critères de promotion interne et d'avancement de grade.

La CGT est au service de toutes et de tous, « du plongeur au directeur ». Elle est également ouverte à toutes et à tous. Elle est l'association d'agents des lycées, des ports, des musées, et des services généraux. Et c'est par la confiance et l'action – individuelle et collective – des agents, que la CGT pourra vous défendre et vous protéger.

Alors donnez plus de force à vos revendications en soutenant la CGT!

Le Syndicat CGT